



# Questionnaire de dépistage de la COVID-19

Veillez le remplir avant d'entrer dans l'établissement du service de garde/du camp de jour/de l'école.

Mis à jour le 19 juillet 2021

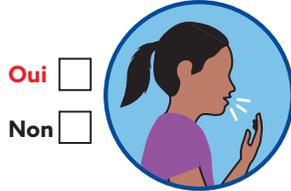
Nom: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ Heure: \_\_\_\_\_

## 1. L'enfant/élève présente-t-il l'un des symptômes suivants, nouveaux ou qui s'aggravent?



Oui   
Non

**Fièvre > 37,8 °C**



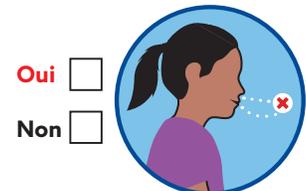
Oui   
Non

**Toux**



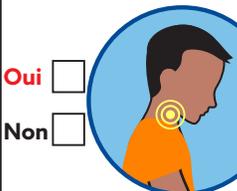
Oui   
Non

**Difficultés respiratoires**



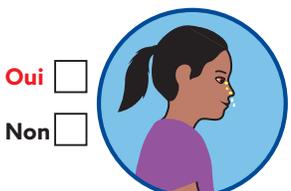
Oui   
Non

**Diminution ou perte du goût ou de l'odorat**



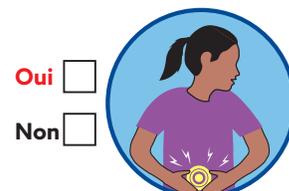
Oui   
Non

**Mal de gorge ou difficulté à avaler**



Oui   
Non

**Nez bouché ou qui coule**



Oui   
Non

**Nausées, vomissements ou diarrhées**



Oui   
Non

**Maux de tête\***



Oui   
Non

**Malaise, douleurs musculaires ou fatigue\***

Les enfants/élèves qui ont un problème de santé existant identifié par un prestataire de soins de santé qui leur donne des symptômes ne doivent pas répondre « **Oui** », sauf si le symptôme est nouveau, différent ou s'aggrave.

\*Si l'enfant/élève est âgé de 12 ans et plus et qu'il a un léger mal de tête, de la fatigue, des douleurs musculaires ou articulaires dans les 48 heures après avoir reçu le vaccin contre la COVID-19, il doit sélectionner « **Non** » et porter un masque ajusté lorsqu'il est au service de garde/camp de jour/à l'école. Si les symptômes durent plus de 48 heures ou s'aggravent, sélectionnez « **Oui** ».

**Si « **Oui** » à un symptôme : Restez à la maison et isolez-vous + faites-vous tester ou contactez un prestataire de soins de santé.**

## 2. Est-ce que quelqu'un dans votre ménage présente un ou plusieurs des symptômes ci-dessus et/ou attend les résultats d'un test après avoir ressenti des symptômes? Oui Non

- Si l'enfant/élève est entièrement vacciné\*, sélectionnez « **Non** ».
- Si les légers maux de tête, la fatigue, les douleurs musculaires ou articulaires du membre du ménage sont survenus dans les 48 heures suivant l'administration du vaccin contre la COVID-19, sélectionnez « **Non** ». Si les symptômes durent plus de 48 heures ou s'aggravent, sélectionnez « **Oui** ».

## 3. Au cours des 10 derniers jours, l'enfant/élève a-t-il été testé positif à un test d'antigène rapide ou à un kit d'auto-diagnostic à domicile? Oui Non

- Si l'enfant/élève a depuis été testé négatif lors d'un test PCR en laboratoire, sélectionnez « **Non** ».

## 4. L'élève/enfant a-t-il été notifié comme étant un contact étroit d'une personne atteinte de COVID-19 ou lui a-t-on dit de rester à la maison et de s'isoler? Oui Non

- Si l'enfant/étudiant est âgé de 12 ans ou plus et est entièrement vacciné\*\* avec un vaccin contre la COVID-19 et que le bureau de santé publique ne lui a pas conseillé de s'auto-isoler, sélectionnez « **Non** ».

## 5. Au cours des 14 derniers jours, l'enfant/étudiant a-t-il voyagé à l'extérieur du Canada ET a-t-on conseillé de le mettre en quarantaine conformément aux [exigences fédérales en matière de quarantaine](#)? Oui Non

**Si vous avez répondu « **Oui** » aux questions 2, 3, 4 ou 5 : Restez à la maison + suivez les conseils du Bureau de santé publique de Toronto**

\*\*On entend par « entièrement vacciné » un individu ≥14 jours après avoir reçu sa deuxième dose d'une série de vaccins contre la COVID-19 à deux doses ou une seule dose d'une série de vaccins contre la COVID-19 à une dose.



# MON ENFANT/ÉLÈVE A UN OU PLUSIEURS SYMPTÔMES DE COVID-19. QUE DOIS-JE FAIRE?

Votre enfant/élève était-il un contact étroit d'une personne testée positive à la COVID-19?

OUI

- Tout le monde, y compris les membres du ménage, doit rester à la maison et s'isoler. Faites tester votre enfant.
- Si le résultat est positif, informez le service de garde/le camp de jour/l'école de l'enfant/élève du résultat positif. Le bureau de santé publique de Toronto donnera des instructions supplémentaires.
- Si le résultat est négatif, l'enfant/élève devra tout de même s'isoler pendant 14 jours à partir de la dernière exposition à la personne qui était positive. Tous les membres du ménage peuvent aller au service de garde/au camp de jour/à l'école/au travail, mais ne doivent pas quitter la maison pour d'autres raisons non essentielles. Si l'enfant/élève est entièrement vacciné\*\*, il peut retourner au service de garde/au camp de jour/à l'école 24 heures après le début de l'amélioration de ses symptômes.
- Si l'enfant/élève n'est pas testé, il doit s'isoler pendant 10 jours. Les contacts du ménage devront aussi rester à la maison et s'auto-isoler pendant 14 jours.

NON

- Informez le service de garde/le camp de jour/l'école de l'enfant/élève qu'il a des symptômes.
- L'enfant/élève doit rester à la maison, s'auto-isoler et se faire tester.
- Toute personne du ménage qui fréquente un établissement de garde d'enfants/de camp de jour/d'école doit rester à la maison et s'isoler jusqu'à ce que le test de l'enfant soit négatif.
- Si l'enfant/élève est âgé de 12 ans et plus et qu'il a un léger mal de tête, de la fatigue, des douleurs musculaires ou articulaires dans les 48 heures après avoir reçu le vaccin contre la COVID-19, il doit porter un masque ajusté lorsqu'il est au service de garde/camp de jour/à l'école. Si les symptômes durent plus de 48 heures ou s'aggravent, ils doivent rester chez eux, s'auto-isoler et se faire tester.

Quel a été le résultat du test de l'enfant/élève à la COVID-19?

POSITIF

- Prévenez le service de garde/le camp de jour/l'école de votre enfant/élève qu'il a été testé positif à la COVID-19.
- L'enfant/élève doit rester à la maison et s'auto-isoler pendant 10 jours à compter du jour où ses symptômes ont commencé. Ils peuvent retourner au service de garde/au camp de jour/à l'école après 10 jours, même si une autre personne à la maison développe des symptômes.
- Les membres du ménage et les contacts étroits doivent s'auto-isoler pendant au moins 14 jours.
- Le bureau de santé publique de Toronto vous contactera pour faire une enquête et vous donnera d'autres instructions.

NÉGATIF

- L'enfant/élève peut retourner au service de garde 24 heures après le début de l'amélioration de ses symptômes.
- Les frères et sœurs et les adultes qui fréquentent un établissement de garde d'enfants/d'un camp de jour/d'une école peuvent revenir immédiatement, à condition qu'aucun autre membre du ménage ne présente de symptômes.

NON TESTÉ

- L'enfant/élève doit rester à la maison et s'auto-isoler pendant 10 jours à compter du jour où des symptômes ont commencé. Après 10 jours, l'enfant/élève peut retourner au service de garde/au camp de jour/à l'école si ses symptômes s'améliorent.
- Tous les membres du ménage doivent s'auto-isoler jusqu'à ce que l'enfant/élève présentant des symptômes obtienne un test COVID-19 négatif ou que 14 jours se soient écoulés.
- Si un prestataire de soins de santé a diagnostiqué une affection qui n'est pas liée à la COVID-19, l'enfant/élève peut retourner au service de garde/au camp de jour/à l'école 24 heures après l'amélioration de ses symptômes. Les membres du ménage ne doivent pas rester à la maison.

## SI L'ENFANT/ÉLÈVE A VOYAGÉ À L'EXTÉRIEUR DU CANADA AU COURS DES 14 DERNIERS JOURS :



- Ils doivent rester à la maison pendant 14 jours, même si le test est négatif. Les membres de leur ménage doivent rester à la maison, sauf pour des raisons essentielles, pendant que l'enfant/élève est en auto-isolement. Les raisons essentielles comprennent la présence à l'école/la garde d'enfants/au camp de jour/au travail et les déplacements essentiels tels que faire des courses, se rendre à des rendez-vous médicaux ou aller chercher des ordonnances.
- Si l'enfant/élève est exempté de la quarantaine fédérale en vertu de la loi sur la quarantaine ([Exemptions de groupe, exigences de quarantaine](#)), il n'a pas besoin de s'isoler et les membres de son ménage n'ont pas besoin de rester à la maison.
- Si l'enfant/élève présente des symptômes, même s'il est exempté de la quarantaine fédérale, il doit se faire tester et les membres de son ménage doivent s'auto-isoler jusqu'à ce que le test de l'enfant/élève soit négatif.